

Commune de Neufchâteau

AVIS D'URBANISME

L'Administration communale vous fait savoir qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite par M ET MME KERGER - PIERRET, Rue du 87è Rég.Inf., 16 à 6840 Hamipré, pour : régularisation implantation habitation et piscine et abris de piscine à NEUFCHATEAU sur la parcelle cadastrée *Division 4 Section A n° 164B (Rue du 87è Rég.Inf.)*

Une enquête publique débute le 17.03.2017 pour les raisons reprises ci-après:

Dérogations :

- déblais
- **construction implantée partiellement en dehors de la zone de construction**
- **implantation d'une piscine avec les équipements, type trottoir, poolhouse et abri couvert**
- **volume de type abri de jardin**
- **toiture plate du volume secondaire arrière**
- **les toitures de l'annexe de l'habitation et de l'abri de piscine sont des toitures plates avec de l'ardoise**
- **baies horizontales dans l'annexe arrière de l'habitation**

Les réclamations ou remarques sont à adresser par écrit au collège communal avant le 31 mars 2017.

Le dossier peut être consulté à l'Hôtel de Ville - Service Urbanisme, aux jours et heures suivants :

- les jours ouvrables de 9 h 00 à 12 h 00
- sur rendez-vous (061/27.50.94): les après-midi et le 21 mars 2017 après 17 H.

A Neufchâteau, le 8 mars 2017

Salutations distinguées

Le Directeur Général,

J.Y. DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin de l'Urbanisme (Art. L1132-4 CBLD)

G. GRANDJEAN